DERNIÈRE HEURE

La demande en grâce pour Vaillant

Paris, 12 janvier. — M. Jaurès dit dans la *Petite République* de demain que l'idée d'une demande en grâce est venue spontanément à des députés d'opinions très diverses et qu'il a été convenu pour ne pas paraître créer de catégorie que les signatures recueillies seraient transmises à M. le Président de la République, sans être communiquées à la presse.

UN ENGIN SUSPECT A LYON

Lyon, 12 janvier. — Un cantonnier a trouvé dans les démolitions de la rue Grodet une boîte en fer blanc dont le couvercle était soudé et qui était munie d'une mèche à demi consumée. Le cantonnier a porté cette boîte au laboratoire municipal.

UNE LETTRE DE MENACE

Lyon, 12 janvier. — Un chemisier de la rue de la République a reçu ce matin une lettre non affranchie contenant ces mots : « Bourgeois, tu sauteras prochainement ».

Une intrigue à l'hôpital DE BOULOGNE-SUR-MER

Nous lisons dans la *France du Nord* de Boulogne-sur-Mer :

Il s'est fait tellement du bruit, depuis deux jours, en ville, autour de certaine intrigue, ayant eu pour théâtre l'hôpital et pour héros une sœur Augustine et un jeune homme professionnellement attaché au même établissement, qu'il ne nous est plus possible de ne pas en entretenir nos lecteurs. La moralité qui se dégage de cet incident assez banal d'ailleurs, en lui-même, mérite d'être mise en lumière; elle renferme, en effet, un argument contre la tendance profondément regrettable qu'ont bien des familles à prétendre forcer la vocation de leurs enfants en les vouant souvent malgré eux à la carrière religieuse.

La sœur dont il s'agit ici, s'est, un jour, aperçue que son cœur était susceptible de s'attendrir pour autre chose que pour les souffrances physiques, et, elle ne sut pas résister à ses ardentes suggestions. Les choses marchèrent d'autant plus vite que l'objet de son amour ne s'y montrait pas lui-même indifférent et que bientôt le toit vermoulu des bâtiments de la rue Saint-Louis abrita les rendez-vous de cette autre Henriette et d'un moderne Damon.

L'intrigue ainsi ébauchée au milieu des bocaux de charpie et des appareils chirurgicaux ne pouvait, par malheur, rester longtemps un mystère. Avant même que Picard eut songé à mettre à la scène dans ses *Visitandines* les mœurs monastiques, on savait que la curiosité et l'esprit inquisitorial sont le péché mignon des nonnes, aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que toutes les mesures aient été prises pour surprendre le couple amoureux *flagrante delicto*. C'est dimanche après midi que le pot aux roses fut découvert au grand scandale des pieuses filles, transformées pour la circonstance en perspicaces émules de M. Lecocq.

Ce qui n'était encore que de vagues soupçons ayant pris le caractère d'une incontestable réalité, la nonnette au cœur trop tendre fut inexorablement livrée aux foudres vengeresses de la supérieure qui, cela va sans dire, lui adressa une verte mercuriale et lui fit sur l'amour un tout autre sermon que celui des *Mousquetaires au Couvent*.

Il fut donc signifié à la sœur oublieuse de ses vœux qu'elle eut à se préparer à rejoindre, le lendemain, la maison mère d'Arras.

Cet épilogue n'étant pas positivement celui que la Thisbée en cornette avait rêvé pour son tendre roman, elle résolut de mettre un certain nombre de kilomètres entre elle et ses persécutrices et, avant l'heure de partir pour Arras, tenta de quitter l'hospice, avec l'intention de gagner une ville voisine, où elle possède des parents.

Par malheur, la porte était hermétiquement close, si bien que, quand la sœur voulut prendre la clef des champs, elle fut arrêtée au passage et mise sous bonne garde jusqu'à l'heure de prendre le train pour la maison-mère.

Bref, arrivée à Arras, en face de ses énergiques protestations, on se décida à la laisser libre d'aller conter son aventure à sa famille et d'y donner telle suite que les circonstances comporteront.

Il n'en eut, en tout cas, pas été ainsi si la coupable avait faibli dans son intention formelle de revendiquer sa part des joies et des souffrances sociales.

GRÈVES A ROUBAIX

chez M. Henri PROUVOST

Hier matin, M. Henri Prouvost présenta aux ouvriers de son tissage un nouveau contremaître. A huit heures et demi, quelques ouvriers prévinrent le patron que le nouveau contremaître ne leur plaisait pas et qu'il eût à le congédier. Le patron refusa. Les quarante tisserands se mise en grève et quittèrent l'usine où il n'est resté que le contremaître et six ouvriers monteurs.

Chez M. Moormann

Une soixantaine d'ouvriers de chez Moormann, teinturier apprêteur, rue de l'Hermitage, ont quitté le travail vendredi à 1 h. 1/2, pour cause de renvoi d'un contremaître.

En quittant l'usine ils se sont rendus directement à la *Paix* en chantant : *Rendez Culine*.

La réunion qu'ils ont tenue au boulevard de Belfort est restée secrète.

***

Dans la soirée, vers huit heures, l'équipe de nuit composée également d'une quarantaine d'ouvriers, s'est présentée à l'usine pour prendre le travail; mais quand les ouvriers apprirent que leurs camarades de jour s'étaient mis en grève par suite du renvoi du contre maître Dubus ils refusèrent de rentrer.

M. Moormann a pris la détermination si les ouvriers ne reprennent pas le travail aujourd'hui, de fermer son usine.

Chronique Régionale

LE MOUVEMENT DE LA NAVIGATION DANS LA RÉGION

Le *Journal officiel* publie le mouvement mensuel de la navigation intérieure, dont nous extrayons les passages suivants intéressants le Nord et le Pas-de-Calais:

Aire, de Bauvin à Aire et embranchement de Nœux. — Longueur fréquentée, 44 kil. — Nombre de bateaux chargés, 863 — Trafic intérieur 3073 tonnes — Expéditions, 44266 t. — Trafic hors la voie : arrivages, 16739 t. — Transit 118140 t. — Mouvement depuis le commencement de 93 : Nombre de bateaux chargés, 11879 — Tonnage 2 357,195 — Mouvement pendant la période correspondante de 92 : Bateaux chargés, 13,266 — Tonnage, 2,555,693.

Bourbourg, du Quinval à Dunkerque. — Longueur fréquentée 21 — Bateaux chargés, 1099 — Trafic intérieur, 9043 — Expéditions 72778 tonnes — Trafic hors la voie : Arrivages, 47473 — Transit, 2466 — Mouvement depuis le commencement de 1893 : Bateaux chargés, 6269 — Tonnage, 871681 — Mouvement pendant la période correspondante de 1892 — Bateaux chargés 6910 — Tonnage 906674.

Calais, de West à Calais et embranchements sur Ardres et sur Guines : Longueur fréquentée 41 — Bateaux chargés 657 — Trafic intérieur 14,259 t. — Expéditions 21.086 — Trafic hors la voie, arrivages 13.242.

Mouvement depuis le commencement de 93 : Bateaux chargés 3 935. Tonnage 300,563 — Mouvement pendant la période correspondante de 92 : Bateaux chargés 4,210. Tonnage 331,753.

Deûle (Haute) du port de Scarpe à Marquette et embranchement de Seclin : Longueur fréquentée 57 k. — Bateaux chargés 1049 — Trafic intérieur 11958 — Expéditions 54425 — Trafic hors la voie : Arrivages 72840 — Transit : 147,201 — Mouvement depuis le commencement de 93 : Bateaux chargés 17721 — Tonnage 3,77.,874 — Période correspondant de 92 : Bateaux chargés 18939 — Tonnage 3.973.180

Deûle (Basse) de Marquette à Deulémont. — Longueur fréquentée 13 k. — Bateaux chargés 242. — Trafic intérieur 210 — Expédition 2291 — Trafic hors la voie, arrivage 11,205. — Transit 23264 — Mouvement depuis le commencement de 93 : Bateaux chargés, 2556. — Tonnages, 389 928 — Période correspondante de 92 : Bateaux chargés, 2489 — Tonnage, 390,432.

Lens à la Deûle d'Heu à Courrières. — Longueur fréquenté 11 k. Bateaux chargés 151. Trafic intérieur 253. Expéditions 29125. Trafic hors la voie : Arrivages, 6327 — Mouvement depuis le commencement de 93 : Bateaux chargés 2862 — Tonnages, 696.603 — Période correspondant de 92 — Bateaux chargés, 3166 — Tonnage, 741.490.

Mons à Condé de Condé à la frontière belge. — Longueur fréquentée 5 — Bateaux chargés 248 — Expéditions 55 043 — Trafic par la voie, arrivages 6.045 — Mouvement depuis le commencement de 1893 : Bateaux chargés 2,269 — Tonnage 556,088 — Période correspondante de 1892 : Bateaux chargés 2,333 — Tonnage 563,114.

Neuffossé, d'Aire à St-Omer. — Longueur fréquentée 18 k. — Bateaux chargés, 867 — Trafic intérieur, 27 — Expédition, 16290 — Trafic hors la voie : Arrivages, 8.663 — Transit, 130.831 — Mouvement depuis le commencement de 93 — Bateaux chargés, 9.310 — Tonnage, 1.435.077 — Période correspondante de 92 — Bateaux chargés, 9.756 — Tonnage, 1.445.368.

Quentin (Saint) de Cambrai et Chauny : Longueur fréquentée 93 kilom., bateaux chargés 1.655. Trafic intérieur 37,865. Expédition 22544. Trafic hors la voie. Arrivages 63,790. Transit 290.741. — Mouvement depuis le commencement de 93 : bateaux chargés 15,711. — Tonnage 3,833,488 tonneaux. Période correspondante de 92 : bateaux chargés 15,863. Tonnage 3 856,729.

Roubaix à Marquette à la frontière belge et embranchement de Croix : longueur fréquentée, 24 k. — Bateaux chargés, 330 — Trafic intérieur, 3,581 — Expéditions, 4,444 — Trafic hors la voie. Arrivages : 31,051 — Mouvement de 93 : Bateaux chargés. 2,416 — Tonnage, 439 917 — Période correspondante de 93 — Bateaux chargés, 2,490 — Tonnage, 452.819.

Sambre à l'Oise, de Landrecies à Farguiers : Longueur fréquentée : 71 k. Bateaux chargés 389. Trafic intérieur, 2936. — Expéditions 8064. — Trafic hors la voie : Arrivages : 12508. — Transit 79611. — Mouvement depuis le commencement de 93 ; Bateaux chargés, 2818 — Tonnages 731.317. — Période correspondante de 92 : Bateaux chargés, 2831 : Tonnage 718.838

Service d'Etain à Courchelettes. — Longueur fréquentée 25 — Bateaux chargés 719 — Trafic intérieur [illegible] — Expéditions 14131 — Trafic hors la voie : Arrivages 8487 — Transit 140,320 — Mouvement depuis le commencement de 93 — Bateaux chargés 8814 — Tonnage, 2122683 — Période correspondante de 92 — Bateaux chargés 9193 — Tonnage, 2212466.

Les condamnés à mort. — Rejets de pourvois. — Dans son audience de jeudi, la cour de cassation a rejeté les pourvois formés par les sieurs :

1° Léonce Dumont, contre un arrêt de la Cour d'assises du Pas-de-Calais, en date du 14 décembre dernier, qui l'a condamné à la peine de mort,

2° Et Isidore Janssens, contre un arrêt de la Cour d'assises du Nord, en date du 19 du même mois, qui l'a condamné aussi à la peine de mort.

Le service des postes le dimanche. — Le Conseil municipal de Valenciennes, se préoccupant dernièrement des désastreux effets produits par la nouvelle organisation du service le dimanche, vient de demander que les particuliers puissent au moins, désormais, retirer leurs lettres et journaux, le dimanche après-midi, et qu'une levée de boîtes soit faite le dimanche soir.

Nouvelles militaires. — M. Castelin, chef de bat., commandant l'école du génie d'Arras, récemment nommé chef du génie à Gap et n'ayant pas rejoint, a été maintenu dans sa situation actuelle.

Le 20 janvier paraîtra : **L'Annuaire des Artistes et de l'Enseignement Dramatique et Musical** (9e année) superbe volume de 850 pages et 200 gravures.

Répertoire complet du théâtre et de la musique. Contenant toutes les sociétés musicales de France et de l'étranger.

Indispensable à toutes les personnes s'intéressant au mouvement théâtral et musical d'Europe. Prix **7 francs**. — Pour le recevoir franco, envoyer mandat postal à M. Emile Rivacher, directeur, 167 rue Montmartre, Paris.

Chronique Locale

ROUBAIX

Accident mortel. — Un accident mortel s'est produit, hier matin, chez MM. E. Roussel et Declercq, teinturiers-apprêteurs, rue de l'Epeule.

Un ouvrier, Louis Albrecht, 48 ans, apprêteur, posait sur la poulie de l'arbre de transmission, la courroie qui s'enroula autour de l'arbre et entraîna le malheureux.

Quand on le releva, il était dans un état pitoyable, on le transporta dans une des salles de la fabrique.

MM. les docteurs Lepers et Isbecque appelés immédiatement essayèrent de lui faire l'amputation de la jambe, mais pendant l'opération le malheureux ouvrier succomba.

On l'a ramené à son domicile rue de l'Epeule, cour Lampe, après avoir prévenu sa veuve dont la douleur faisait peine à voir.

Il laisse cinq enfants dont l'aîné est âgé de 19 ans et la plus jeune de 5 ans.

Une mère qui abandonne son enfant. — La nommée Marie Wostyn, épouse Demeyer Edouard, entrait avec une autre femme, hier matin, vers 7 heures, à l'estaminet tenu par Madame Vanreterghem rue Rollin.

Après avoir demandé deux petits verres de genièvre, elle sortirent pour aller à la cour et s'enfuirent par le corridor, laissant la petite fille Georgette Marie, âgée de 20 mois, dans l'estaminet.

Marie Wostyn a été retrouvée à son domicile rue Jean-Bart, cour Lerust 8 et écrouée au dépôt de sûreté en attendant son transfert à Lille qui aura lieu demain.

Quant à la petite Georgette, elle a été admise à l'hospice par les soins de M. Chapé, commissaire de police du 4me arrondissement.

Le noyé d'avant-hier. — Le noyé que l'on a retiré avant-hier du canal, près l'Ecole de natation, a été reconnu hier matin par son père M. Leclercq, demeurant rue de Gand à Tourcoing.

Ce dernier a déclaré que son fils Léon, âgé de 31 ans, cultivateur à Tourcoing, était disparu de chez lui depuis le 8 décembre. Il croit que son fils s'est suicidé à cause du chagrin qu'il éprouvait de la perte récente qu'il avait faite de sa femme et de ses trois enfants.

Son corps a été transporté à Tourcoing par les soins de sa famille.

L'œuvre d'un fumiste. — Hier après-midi, le concierge de l'établissement de M. Ch. Roussel, quai de Wattrelos, arrivait tout tremblant au bureau du commissariat portant avec des précautions inouïes, un tuyau long de 30 centimètres et d'un diamètre de quatre à cinq centimètres ; d'un côté dépassait une mèche en partie consumée.

Le brave homme déclara qu'il avait trouvé cet engin enveloppé dans du papier contre la palissade de l'établissement où il est occupé en se rendant au potager.

Nul doute que le tuyau ne contient aucun explosible et que c'est l'œuvre d'un fumiste.

Une enquête est ouverte par M. Vancostenoble, commissaire de police.

Vol. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs se sont introduits en passant par le soupirail de la cave dans le débit de tabac de M. Hus, Grande-Rue.

Ils se sont retirés sans avoir été entendus en emportant des bijoux, des porte-cigarettes et un pain, le tout d'une valeur de 70 fr.

Ce n'est que vendredi matin que M. Hus s'aperçut du vol.

Il a déposé une plainte entre les mains de M. Vancostenoble, commissaire de police du 3e arrondissement.

Accident aux eaux de la Lys. — Un accident s'est produit hier matin vers 9 h. 1/2 à la machine élévatoire des eaux de la Lys située au quai de Boulogne, près du pont de la République.

Le chauffeur se trouvait dans la salle où est placée la machine quand un robinet d'un générateur fit explosion et laissa une ouverture par où un jet de vapeur s'échappa brusquement et l'atteignit au front et le blessa assez grièvement.

Ne perdant pourtant pas son sang-froid, le courageux chauffeur parvint à boucher le trou et éviter ainsi les suites plus graves qui pouvaient en résulter.

M. Binet, ingénieur chef de la ville appelé de suite put au bout d'une demi heure faire refonctionner la machine et éviter ainsi un arrêt dans la marche des établissements industriels.

Chronique colombophile. — Dimanche 14 janvier 1894, première exposition de pigeons-voyageurs chez Gervais Voetts, rue de France, 13 coin du Marché du Fontenoy. 1er exposant, Célestin Ledru, jeune amateur qui, pour la première année a déjà fait ses preuves dans plusieurs concours notamment sur Chantilly, grand concours national Roubaisien et St-Vincent les Landes, 8e grand concours national.

— La société l'Eclair établie chez M. Denis Desfontaines, 127, rue de Tourcoing à Mouscron, fera sa 4e exposition partielle le dimanche 14 janvier.

Les exposants sont MM. Auguste Calonne et François Leroy.

— Le dimanche 14 janvier, M. François Doutrelaert et M. Emile Debruyne exposeront leur belle collection de pigeons, chez M. Bogyn Arthur, rue Daubenton, 69, au siège de la Société du Pigeon Gris ; parmi cette collection, l'on remarquera le célèbre pigeon roux de M. Doutselaert.

Combats de coqs. — Dimanche 14 janvier, il se jouera chez M. Jean-Baptiste Desrousseaux, à l'Ours, rue Pellart, 49, le rendage d'une belle partie contre le Maréchal de Coyghem, tous poulets. Qu'on se le dise.

MÉNAGÈRES, qui prenez souci de votre santé et de la santé de votre famille, achetez le beurre de table délicieux, garanti pur, défiant toute analyse, de la grande laiterie d'Oostcamp.

Dépôts à *Roubaix* : Rue du Bois, 13;
Rue de l'Industrie, 2;
Pierre-de-Roubaix, 150;
— *Tourcoing* : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4.

Le beurre arrive frais tous les jours de la laiterie, c'est une économie de s'en servir pour la cuisine à laquelle il donne un parfum exquis, il se vend 3 fr. 60 le kilog.

Nota. — Aucune autre maison du Nord de la France ne peut recevoir directement ce beurre; exiger sur chaque motte la marque de la laiterie d'Oostcamp. 12au22j.6378

La Congoline guérit de suite les crevasses, les gerçures et toutes les rugosités de la peau

TOURCOING

La grève des rattacheuses de la filature Flipo. — Les quinze ouvrières rattacheuses de la filature de coton de MM. Charles et François Flipo, rue Winoc-Chocquel prolongée, n'ont pas repris le travail dans la journée d'hier, et persistent dans leurs revendications que nous avons exposées dans notre numéro d'hier.

Nous croyons savoir que les patrons ne veulent pas faire droit aux réclamations de leurs ouvrières et seraient décidés à les remplacer si elles ne reprennent le travail dès aujourd'hui.

Amusement stupide. — Pendant l'avant-dernière nuit, une quarantaine de glaces de lanternes à gaz de la rue de Roncq ont été brisées. Un carreau a été également enfoncé chez M. Desmettre, boucher, et le tableau enseigne de l'estaminet au « Mob le français », tenu par M. Emile Blicq, décroché et emporté.

La police s'est livrée à une enquête qui a permis de mettre la main sur les auteurs de ces déprédations. Ce sont les nommés Paul Haquette, 19 ans, rattacheur, Jules Delplanque, 18 ans, rue de Gand, et François Devisplaere, rue du Touquet. Ces trois individus ont été arrêtés. Ils seront poursuivis pour bris d'objets d'utilité publique, bris de clôture et vol. Ils ont déclaré qu'ils ont commis ces dégâts pour s'amuser étant ivres.

Le tarif de l'octroi. — Le tarif de l'octroi dont le Conseil municipal a voté la prorogation pour 5 années, avec quelques modifications que nous avons indiquées, a été affiché depuis quelques jours et est entré en vigueur.

Photographie Artistique et Industrielle
31, *rue Desurmont, TOURCOING*

Succursale de la Maison ELKAN, de Roubaix. — Spécialité de portraits de bébé par procédé instantané. — Les ateliers sont chauffés.

Disparition. — Mme Mélanie Cheneau, femme Lorthiois, rue des Coulons, a signalé à la police la disparition de son neveu, César 17 ans, qui a quitté son domicile depuis le 11 au matin.

Il est vêtu d'une jaquette noire, pantalon noir à lignes grises, casquette bleue et bottines à élastiques.

WATTRELOS

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni hier soir en séance extraordinaire.

Nous donnerons demain un compte rendu détaillé.

HEM

Classe 1894. — Bauduin Adolphe — Béghin René — Boussemart Georges — Brame Jean — Carnaille Joseph — Castel Emile — Coutrouble Pierre — Deffrennes Alfred — Deffrennes Clotaire — Delattre Edmond — Delattre Henri — Deldalle Henri — Delerue Louis — Desplanque Louis — Diacre Firmin — Dillies Louis — Dumoulin A. — Florence Armand — Fontaine Jules — Franchomme Florimond — Jonville Jules — Leclercq Alfred — Leclercq Charles — Masquelin Jules — Nisse Emile — Bacarie Alfred — Slin Charles-Louis — Tandre Oscar.

LILLE

UN VOL AVEC EFFRACTION et une tentative de vol, rue de Bourgogne

Nous étions quittes, depuis quelques jours, des vols avec effraction; il paraît qu'ils vont recommencer si l'on en juge par ce qui s'est passé dans la nuit de jeudi à vendredi, rue de Bourgogne.

LE VOL

Au numéro 51, de ladite rue, habite M. le capitaine du génie F. Barbet. En rentrant chez lui, jeudi soir, il oublia de pousser le verrou et de mettre la chaîne de sûreté.

Les voleurs ont profité de cette circonstance.

Après avoir fracturé la porte de la rue, ils sont entrés dans la salle à manger et ont fouillé tous les meubles. Après avoir fait main basse sur sept cuillers à café en argent et un service à thé et à café en métal argenté, ils s'apprêtèrent à se restaurer, ayant trouvé de la viande et du vin.

A ce moment, ils entendirent du bruit au premier étage (On croit que c'était la petite-fille de M. Barbet qui s'était éveillée et appelait son père). Sans prendre le temps de déboucher la bouteille de vin, ils s'empressèrent de fuir, non sans emporter leur butin.

Ce n'est qu'hier matin qu'on s'aperçut de leur passage. M. Barlet s'empressa d'informer la police. L'importance du vol est évaluée à environ 300 fr.

LA TENTATIVE DE VOL

Dans la même nuit, probablement, les mêmes malfaiteurs ont tenté vainement de fracturer la porte de la maison occupée par M. G. Desnoulet-Hennion, rentier, 40, rue de Bourgogne. La serrure a résisté à tous leurs efforts.

Hier matin, pour ouvrir la maison, la servante n'a pu faire fonctionner cette serrure, tellement la pression avait été forte. Elle a dû sortir par la fenêtre.

Les vols. — Clémence Willay, 27 ans, servante, rue de Ban-de-Wedde, 34, a profité de l'amitié qu'elle avait su inspirer à Mlle Caroline Delattre, servante, rue de Thionville, 20, pour lui voler, dans sa chambre, une montre en or. Elle a été mise à la disposition du parquet.

— Nous avons annoncé, hier, l'arrestation de deux gamins qui avaient été surpris volant des couteaux au bazar Caron, place du Lion-d'Or. La police a capturé un jeune complice, Eugène Duchat, 12 ans, écolier, place aux Oignons, 20.

— Le mois d'août dernier, M. Devin, cabaretier et marchand de charbon, rue des Sarazins, 7, avait consenti à louer une chambre garnie à Adolphe Monceau, 31 ans peintre belge, et à sa femme. Monceau n'avait pas de travail ; aussi ne payait-il pas plus ses consommations que son loyer.

Par commisération, Mme Devin employait la femme Monceau à des travaux d'intérieur et lui accorda bientôt la plus entière confiance. Le mardi 26 décembre, cette femme partit et, quelques jours après, congé fut donné à son mari. Le 2 janvier, il disparut tout-à-coup et c'est alors que M. Devin constata qu'il avait été victime de nombreux vols de la part de ce ménage.

Deux parapluies en soie avaient été enlevés d'une armoire-panderie, placée dans la cuisine; des draps, des mouchoirs, des essuie-mains, des verres étaient également disparus. Bientôt il apprit que la plupart de ces objets avaient été vendus de tous côtés par les époux Monceau. Dans ces conditions, il déposa une plainte entre les mains de la police, qui n'a pu que dresser procès-verbal contre les voleurs en fuite.

Tentative de vol à la gare de Fives

Hier soir, une audacieuse tentative de vol a été commise à la gare de Fives. Après s'être subreptiquement introduits dans les magasins, des malfaiteurs avaient déjà fait main-basse sur certaines marchandises qu'ils s'apprêtaient à emporter, quand ils furent dérangés dans leur besogne. Ils s'enfuirent en abandonnant le butin préparé. Comme la police est sur leurs traces, nous n'en dirons pas plus aujourd'hui pour ne pas entraver son action.

Escroquerie à la signature

Nous apprenons qu'une centaine de négociants de notre ville viennent d'être victime d'une vaste escroquerie. Il y a quelque temps, un voyageur de la maison Mallavaux, imprimeur éditeur, rue de Marseille, à Lyon, se présentait chez un grand nombre de commerçants de Lille et leur proposait les articles que tenait la maison Malavaux. Puis il faisait signer à ceux qui se laissaient prendre à ses belles paroles une traite payable à la livraison des marchandises.

Or, depuis quelques jours les traites, dûment datées et timbrées de façon à cacher la signification « payable à la livraison » reviennent aux signataires avec ordre de paiement. Pris au dépourvu et pour éviter les protêts beaucoup payèrent.

Mais, aujourd'hui, plusieurs plaintes en escroqueries sont parvenues au parquet qui a immédiatement ouvert une enquête.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette importante affaire.

La grave accusation contre un propriétaire de Lille. — L'instruction de l'accusation portée au Parquet de Boulogne contre notre concitoyen, M. Léon Laden, est presque close. Et contrairement à ce que dit un de nos confrères, elle semble toute en faveur de l'inculpé, ainsi que nous le faisions pressentir précédemment. Nous pouvons même ajouter qu'au moment où ces lignes paraîtront, M. Léon Laden sera probablement remis en liberté, dans tous les cas, il n'est plus au secret.

**

A propos de cette affaire, voici en quels termes le *Petit Calaisien* a rendu compte de l'incendie qui a éclaté le 24 juin 1888 :

« A l'angle de la rue Robillard et de la route de Boulogne, tout à fait à l'extrémité du Fort-Nieulay, est un immeuble appartenant à Mme Gressier propriétaire, rue des Fleurs, et où était autrefois établi le café Durand

« Cet immeuble était occupé depuis huit jours par M. Sanspeur, de Fives-Lille qui, tout récemment, avait un dépôt rue Lafayette, et qui allait y ouvrir un déballage d'épicerie, mercerie et bonneterie.

« Les marchandises — qu'on n'avait pas encore eu le temps de déballer — emplissaient la cave et le rez-de-chaussée. Au premier couchait M. Laden, employé de M. Sanspeur et arrivé depuis 8 jours à Calais.

« M. Sanspeur était parti hier soir pour aller chercher sa femme à Lille ; M. Laden — qui avait passé sa soirée à l'Hippodrome — était rentré vers 11 h. 1/2, n'avait constaté rien de suspect et s'était aussitôt couché.

« Il dormait profondément, lorsqu'une bataille de chiens le réveilla. — Il était temps : des flammes pénétraient déjà dans sa chambre, la fumée l'étreignait à la gorge et c'est à peine s'il pouvait respirer.

Il saute à bas de son lit, prend ses effets sous son bras et court à l'escalier ; il est en feu.

Au-dessous de lui, un brasier intense, dont la chaleur lui brûle les pieds à travers le plancher.

Une seule chance de salut lui reste : la fenêtre ; il la brise et saute du premier dans la rue, en criant : « Au feu! »

C'est miracle, qu'à moitié endormi, à demi asphyxié, M. Laden ne se soit pas tué dans sa chute; nous l'avons vu, dans une maison voisine, la jambe étendue sur une chaise, il ne souffrait que du pied gauche et des reins, du même côté.

Affaire de mœurs. — A la suite d'une plainte déposée par M. L..., fileur de coton, le commissaire de police du 5e arrondissement a fait arrêter par le service de la sûreté un jeune apprenti sellier, Auguste Ghesquière, 15 ans, rue de Turenne, 22, qui a avoué se livrer à des attouchements obscènes sur la petite L..., âgée de 6 ans et 11 mois.

Il faisait cela depuis 2 ou 3 mois. C'est à la femme qui en avait la garde (le père est divorcé) que la fillette a fait les confidences, qui ont amené l'arrestation de Ghesquière ; celui-ci a été déféré au Parquet. M. le docteur Castiaux a examiné l'enfant et a constaté qu'elle n'avait pas été violée.

Accident de tramways. — Hier soir, vers cinq heures et demie, les cars D et H se sont heurtés, place du Théâtre, par suite d'un défaut d'aiguillage.

Il n'y a eu aucun accident de personnes, et tout se borne à quelques dégâts matériels.

Commencement d'incendie. — Hier matin, vers sept heures et demie, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Jean Hendricks, fabricant de tiges pour cordonniers rue St-Etienne, n° 1. Le feu a été communiqué à un panier contenant des tiges en cuir pour bottines et du papier.

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 39

Le Fils de Lagardère

Par MM. Paul FÉVAL fils et DORSAY

DEUXIÈME PARTIE

LA FOLIE D'AURORE

Par surcroît de précaution, afin que les gens chargés de l'inhumation n'eussent pas à y toucher et ne pussent ainsi s'apercevoir du subterfuge, il plaça lui même la statuette dans une petite bière toute préparée, bière dont le poids ainsi que la couleur le surprirent et qu'il prit pour du cuivre poli.

Puis il quitta la chambre sans être inquiété.

Bientôt il retrouva la femme masquée qui lui remit son bandeau et le reconduisit jusqu'à sa demeure de la même manière qui l'avait amené.

Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées que celle-ci revenait une dernière fois reprendre l'enfant.

Le pauvre petit avait encore une journée à dormir mais, déjà, la vie réapparaissait en lui et ses traits commençaient à se couvrir de nouveau d'une teinte rosée du plus charmant effet.

La jeune femme donna à l'empirique le complément de la somme promise et s'éloigna avec son fardeau.

Depuis ce jour je n'ai plus revu la femme au masque de velours ni su ce qu'était devenu l'enfant...

— Quoi!... c'était vous! exclamèrent ensemble M. de Chaverny, la marquise et Cocardasse.

— C'était moi... et voici la bourse que ma tentatrice me remit à sa première visite.

M. Hélouin mit en même temps sur la table une petite pochette en filigrane d'or.

Ah! mais c'est mon cadeau, fit la marquise en l'examinant. — Qui donc a pu te la prendre, Aurore, ou à qui as-tu bien pu la donner?

— Sur cette cheminée, acheva le policier; — voici le buste qui m'a été apporté et a servi de modèle pour la statuette.

Je le reconnais, de même que je reconnais tous les objets qui m'entourent.

C'est bien ici cette chambre où je suis entré, il y a quinze ans, et d'où je suis sorti porteur du pseudo-cadavre.

La comtesse, atterrée, croyait être sous le coup d'un affreux cauchemar.

— Quelle épouvantable machination, s'écria-t-elle; — et dans quel but l'a-t-on ourdie? Puis je m'y perds... Quelle est cette femme dont vous parlez, cette femme à la bourse? Je n'y vois pas, je ne me rends pas compte... car autour de moi il n'y avait que des personnes dévouées...

— En es-tu bien sûre, ma chère Aurore? demanda la marquise.

— Que veux-tu dire, Flor?

— Cette Bathilde de Wendel n'était-elle pas une étrangère?

— Bathilde! elle est si bonne, si pleine d'attentions!... tu n'y penses pas?

— Cependant, il n'y a qu'elle qui ait pu commettre cette infamie.

— Non, non, c'est impossible... puis, encore une fois dans quel but?

— Ecoute-moi, Aurore; j'ai toujours eu un soupçon qui n'a cessé de me poursuivre.

Nous avons tous remarqué, moi principalement, quelle affection exagérée tu portais à cette jeune fille qui, en réalité, ne t'était rien.

Tu en étais arrivée à ce point de ne plus voir que par elle, de ne plus agir que d'après l'impulsion que tu en recevais, comme si ta volonté se fût annihilée devant la sienne.

En un mot tu subissais de sa part, et à ton insu, une véritable domination.

N'aurais-tu pas alors, pour récompenser ses soins assidus, son généreux dévouement, ainsi que tu te plaisais à qualifier sa servilité obséquieuse.

— Grand Dieu! interrompit la comtesse, — tu m'éclaires...

J'avais totalement oublié... Oui... je me souviens maintenant...

Un jour, en effet, dans je ne sais quel moment d'affaiblissement moral, comme si j'y eusse été poussée par une puissance occulte, j'ai fait un testament par lequel, dans le cas où mon enfant et moi viendrions à mourir, je léguais à Bathilde le tiers de ma fortune...

— Le tiers!... firent en sursautant les assistants stupéfaits... — Vingt millions!....

Et M. Hélouin ajouta tout bas :

— Parbleu, je m'en doutais.

— Oui, je l'avoue, c'était folie pure... et je me demande aujourd'hui comment j'ai pu être assez dénuée de sens.

— Malheureuse!... tout nous est expliqué à présent.

— Expliqué? Je ne saisis point... car enfin, ce testament n'avait aucune valeur, moi vivante.

— C'est vrai, repartit la marquise; — mais cette fille, une fois l'enfant disparu, comptait sur le peu de jours qu'il paraissait alors te rester à vivre, pour entrer en possession du legs que tu avais fait en sa faveur.., et au besoin, peut-être, aurait aidé la nature trop lente à servir ses ténébreux desseins.

Qui sait ce qui serait advenu si je ne t'avais pas éloignée durant ces quinze années.

Elle a bien souvent demandé à aller près de toi...

— Mais, s'il en est ainsi, pourquoi n'a-t-elle pas fait réellement mourir Philippe?

— Parce que, au dernier moment, sans doute, elle aura reculé devant un crime aussi horrible et qu'elle se sera dit que ton fils mort ou passant pour tel, son but n'en était pas moins atteint. C'était là l'essentiel.

— La misérable! je veux la confondre immédiatement...

Qu'on l'appelle!...

— Madame la comtesse, intervint M. Hélouin, — voudriez-vous me permettre de vous donner un conseil?

— Dites, Monsieur.

— Il y a longtemps que cette étrange affaire me préoccupe et je suis d'avis qu'il vaudrait mieux, jusqu'à nouvel ordre, laisser cette personne dans l'ignorance de la découverte qui vient d'être faite.

— Comment! vous voudriez que son forfait demeurât impuni?

— Loin de là; mais que la punition fût ajournée pour n'en être que plus sévère.

Et cela pour deux raisons.

D'abord parce que, en supposant qu'elle connaît l'endroit où se trouve actuellement votre fils, elle n'hésiterait pas, par vengeance cette fois, à lui ôter la vie; ensuite parce que je ne puis croire qu'elle ait agi de sa propre initiative.

Elle a dû, selon moi, avoir un ou plusieurs complices dont elle n'était que l'instrument.

Et ce sont ces complices qu'il nous faut découvrir avant tout.

— Sur quoi basez-vous cette présomption?

— Vous dire au juste sur quoi me serait assez difficile; car je ne possède aucune preuve certaine à ce sujet ; cependant je n'en ai pas moins la conviction intime d'être dans le vrai.

— Le raisonnement de Monsieur ne manque pas de justesse, approuva la marquise, — et je me sens fort portée à m'y rallier...

Il est, en effet, bien étonnant que cette fille, alors âgée de seize ans au plus, ait pu combiner seule un plan aussi machiavélique.

Et à mesure que j'y pense, la lumière se fait en moi davantage.

Oui, à mon idée, Bathilde a dû avoir quelqu'un derrière elle.

Ce qu'elle a été raconter à M. Hélouin pour obtenir une substance soporifique devait contenir une partie de vérité.

On — remarque que j'appuie sur ce mot : on — on lui avait ordonné de faire périr ton fils; mais ainsi que je viens de te le dire, ne voulant pas charger sa conscience d'un pareil crime, elle aura agi de ce stratagème d'une mort simulée.

Je te le répète, l'essentiel était que le comte Philippe n'existât plus, soit réellement soit fictivement.

— Mais si je ne la fais pas parler, mon fils, mon enfant que je pleure depuis si longtemps; comment vais-je alors pouvoir le retrouver? implora Aurore. — Qu'elle me dise seulement où il est... et je lui pardonne son crime.

— Vous ne songez pas, Madame, reprit M. Hélouin, — qu'elle doit toujours dépendre du ou des complices dont il est question et que, pour ne pas avoir à subir leur ressentiment, elle se refusera, cela va de soi à vous faire la moindre révélation sur ce point.

— Naturellement, dit madame de Chaverny

— Puis veux tu que je te confie encore une autre pensée qui me vient et qui te montrera combien il est plus rationnel de garder momentanément le silence.

— Laquelle? interrogea anxieusement la comtesse.

— L'assassinat dont ton mari a été victime.

— Eh bien?

— Eh bien, à mon avis, il doit y avoir une corrélation entre ce meurtre et les événements qui ont suivi.

— Que me fais-tu entrevoir là?

— Ce qui est... probablement.

— Mais comment établis-tu cette corrélation?... car moi... je ne comprends plus... je me noie dans cet océan d'infamies!... gémit Aurore en pressant ses tempes de ses mains fiévreuses.

— Je ne saurais exactement l'établir, le fil conducteur me faisant défaut ; toutefois, je dirai comme M. Hélouin, je suis intimement persuadée qu'elle existe.

VII

SUITE DE LA CONVERSATION

Un silence se fit après ces paroles.

L'hypothèse émise par la marquise ouvrait de nouveaux horizons dans l'esprit de chacun.

— Alors, raison de plus pour que mon fils me soit promptement rendu!... s'écria soudain Aurore avec énergie. — J'ai besoin de son bras pour venger son père.

— Ton désir est très légitime reprit la marquise, — et c'est précisément pour cela que nous te supplions d'attendre ; car nous seuls pouvons te le rendre et non pas cette Bathilde de Wendel qui, au contraire, si tu le lui demandes, fera tout au monde pour que tu ne le revoies jamais... Nous t'avons expliqué pourquoi.

— Mon Dieu! fit Aurore. — combien de temps alors, va-t-il me falloir encore souffrir?

— Moins que vous ne croyez sans doute, répondit Hélouin.

La comtesse jeta sur ce dernier un regard avide d'espoir.

Elle avait foi en cet homme qui venait de lui prouver son habileté et ses bonnes intentions.

— Oui, Madame, continua le policier, — beaucoup moins, je crois pouvoir vous le faire espérer et voici ce qui m'y autorise.

La somme qui m'avait été remise par la jeune femme en rémunération du concours que je lui avais prêté, était pour moi une véritable fortune.

D'un coup, je venais de gagner ce que ne me rapportait pas mon commerce en dix ans.

Cela me permit d'exécuter un projet que j'avais depuis longtemps en tête.

Mon métier, en me mettant en contact avec toutes les classes de la société, et en m'initiant par là à une foule de secrets et d'intrigues, avait peu à peu fait naître en moi l'envie d'en connaître davantage sur les dessous de l'humanité.

Il me paraissait qu'il y avait là un champ d'observations des plus fertiles à explorer, et une vive curiosité me poussait à entreprendre cette exploration.

Puis, aussi, en réfléchissant à l'acte que m'avait fait accomplir la jeune femme, à cet enfant enlevé à une grande famille, au complot formé contre lui, j'en vins à me dire qu'il serait fort intéressant de percer le mystère qui entourait cette ténébreuse affaire.

Lors, n'ayant plus à me préoccuper pendant de longues années, des besoins matériels de l'existence, je cédai ma boutique à un confrère et libre de moi-même, désormais, commençai à scruter minutieusement les faits et gestes de chacun, m'habituant à voir au delà des visages et des apparences.

(*A suivre.*)